

VIDE-GRENIER
Réservation dès le 1 avril 2019

STAND environ 4m x 2,50m (place de parking en épis)

10 € par emplacement

Nombre d'emplacement :

Montant à payer :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél :

N°carte identité/N°passeport :

Délivré(e) le :/...../..... Par :

Email (en majuscule svp) :

Attestation

Je soussigné(e) :atteste sur l'honneur :

- Qu'il s'agit au plus de ma seconde participation à une telle manifestation depuis le début d'année civile
- Avoir pris connaissance du règlement intérieur

Date et signature exposant :

La signature du dossier d'inscription entraîne l'adhésion aux conditions du règlement.

Feuille d'inscription à renvoyer remplie, signée avec une copie de la pièce d'identité ainsi que la somme due (chèque à l'ordre de l'APE Valleiry ou espèces) à :

APE de Valleiry-141, rue Paul chautemps-74520 Valleiry

VIDE-GRENIER
Samedi 04 mai 2019
APE de Valleiry

HORAIRE : 9h à 17h

LIEU : Place du marché espace Albert Fol- Valleiry

PRIX : **10 € l'emplacement**
place de parking (environ 4m x 2,50m) à payer lors de l'inscription

Places Limitées

Règlement

- **Chaque participant devra obligatoirement avoir rempli son dossier d'inscription, réglé son emplacement et être muni le jour de la vente d'une pièce d'identité.**
- **Les demandes pour des emplacements spécifiques (emplacement à côté d'un autre participant et/ou emplacement à un endroit précis sur le lieu du vide-grenier) ne pourront pas être honorées sauf pour les personnes à mobilité réduite.**
- Les exposants seront accueillis de 7h à 8h30 pour leur installation. Les véhicules sont acceptés sur le lieu du vide-grenier pour le déballage jusqu'à 8h30. Tous les véhicules devront ensuite être garés sur les parkings extérieurs le plus tôt possible et au plus tard à 8h30.
- Les professionnels de la vente au déballage ne seront pas admis.
- L'APE ne fournit pas de matériel ni de monnaie. Prévoir parasol, petite table, chaise, couverture. Chaque participant fixe ses prix pour les articles à vendre (pensez à mettre en place des étiquettes et prévoir de la monnaie)
- L'association ne perçoit aucune commission sur les ventes.
- L'APE décline toute responsabilité lors du vide-grenier : chaque exposant est responsable de son stand et de son comportement lors de la manifestation, **et doit donc pouvoir produire une assurance responsabilité civile.**
- Les enfants et le stand restent, pendant tout le déroulement du vide-grenier, sous la responsabilité d'un parent ou de l'adulte inscrit sur l'autorisation.
- Les articles suivants sont **strictement interdits : animaux, copie de logiciels ou de jeux informatiques sur tout support, les produits alimentaires cuisinés ou non par les exposants, et plus généralement les articles enfreignant la loi.**
- L'APE s'autorise un droit de regard sur les objets à vendre, et peut refuser la vente d'un article non conforme avec le règlement ou tout objet en vente en infraction avec la loi.
- L'APE s'octroie le droit d'exclure tout exposant, qui de part son comportement, ses propos ne respectent pas les personnes et les autres exposants ainsi que l'esprit « famille » souhaité pour cette manifestation.
- Tempête, mauvais temps, pluie, ne peuvent donner droit en aucun cas à un remboursement du montant de la participation.

Renseignements complémentaires :

**contact@ape-valleiry.fr ou permanence téléphonique entre 17h et 19h lundi, mardi, jeudi, vendredi :
07 67 03 54 92**